

BAMANISA JEAN SAIDI
DEPUTE NATIONAL

**INTERVENTION LORS DE L'INVESTITURE DE Mr MUZITO, 1^{er} MINISTRE de la
RDC**

Monsieur le 1^{er} Ministre,

Il reste près de 2 ½ ans avant les prochaines élections législatives. Votre réussite sera un gage positif, mais votre échec se répercutera sur les députés qui ont le rôle de contrôler le Gouvernement, de donner leurs quitus.

Pour que chacun de nous ait la même compréhension des objectifs du Gouvernement, je voudrais vous rappeler ce qui suit ;

1. Notre pays croupit sous le poids de la dette, estimée à plus de 9 milliards d'Usd. Les bailleurs de fonds ont exigés que notre pays adopte un programme, après une consultation nationale, celui ci est transcrit dans le [DSCR](#). Sa mise en application, doit nous permettre d'atteindre le point d'achèvement, la diminution et ensuite la suppression de la dette.

Son application pour la lutte contre la pauvreté, comprend la réalisation des investissements dans le domaine social. Voici les plus importants :

1.A. Dans le domaine communautaire :

- Développer les activités génératrices de revenu
- Développer les services sociaux de base
- Aider la population à s'organiser et l'encadrer
- Fournir à la Communauté un appui matériel et financier
- Eduquer et former les populations
- Désenclaver la communauté
- Promouvoir les activités agropastorales
- Promouvoir la justice sociale
- Faciliter l'accès au crédit
- Améliorer l'accès aux marchés agricoles (intrants et produits)
- Assurer la sécurité des biens et des personnes
- Baisser les prix à la consommation
- Diminuer les taxes

1.B. Dans le domaine d'intervention de l'Etat :

- Assurer plus de justice et d'équité sociale
- Assurer plus de participation de la population aux décisions de l'Etat
- Assurer plus de transparence ainsi qu'un retour de la paix par un arrêt total de la guerre
- Lutter contre le malversations économiques (corruption, détournements,...)

1.C. En ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie :

- Assurer l'éducation, l'emploi des jeunes, la santé, la réduction des prix à la consommation, l'accès au crédit ;
- Augmenter les prix aux producteurs ; favoriser les coopératives et les associations ainsi que les caisses villageoises
- Assurer la sécurité des biens et des personnes
- Assurer la sécurité alimentaire à toute la population, par une augmentation de la production des produits de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture
- Réaliser les infrastructures de base et les services de transport

1.D. Les axes prioritaires de la réduction de la pauvreté s'articulent autour de :

- L'approvisionnement en eau potable et électricité
- La construction des écoles, des centres de santé et des dispensaires
- Alphabétisation des adultes
- Le désenclavement des populations par les infrastructures de transport
- L'approvisionnement des biens de 1^{ère} nécessité
- L'amélioration de l'assainissement et la préservation de l'environnement
- La création de l'emploi aux jeunes
- L'accès aux micro crédits
- La lutte contre le VIH Sida

Monsieur le 1^{er} Ministre, pouvez vous nous assurer que votre Gouvernement poursuivra les objectifs de lutte contre la pauvreté et la recherche de la croissance ? Ce programme contenu dans les DSCRP provinciaux et national, ne doit pas rester l'affaire du personnel de la Banque Mondiale qui a financé son élaboration. Ces derniers sont plus au courant d'ailleurs, j'ai eu l'occasion d'assister à des séances d'échanges et j'ai été surpris de constater que ces derniers connaissent par cœur les détails de ce programme contrairement aux congolais. Il me semble que les 2 Gouvernements précédents ne sont plus revenus sur cet engagement programme, car une facilité s'était offerte, celle des contrats chinois.

Pourtant ces contrats sont l'œuvre d'abord de l'entreprise Gécamines, sous la caution et l'accord des Ministères des Mines et des TPI. Le Gouvernement aurait donc du continuer de se focaliser sur les autres possibilités de coopération multilatérale ou bilatérale avec ses partenaires traditionnels.

Cela a valu au Gouvernement la rupture des financements par le FMI et le budget de l'Etat s'est retrouvé affecté.

La question des financements des secteurs sociaux en effacement de la dette mérite une explication claire ; A quoi ont servi ces financements ? Quels avaient été les résultats ?

Pourquoi tout s'est arrêté, au point d'affecter également les appuis budgétaires ?

Bien que le FMI vient de donner un satisfécit, car les résultats suivants ont été

enregistrés : taux de change stable, taux de **croissance de %, taux d'inflation** de % , la coopération avec le FMI et les Institutions de Bretton Woods doivent être rétablis.

Les 2 Gouvernement dans lequel vous étiez avait il des repères et le vôtre va-t-il entreprendre de comptabiliser le nombre de Kilomètres de routes actuels et de nous dire combien il en a aura financé et fait exécuté après 12 mois ? Combien de centres de santé aujourd'hui et dans 12 mois ? Combien de foyers recevront en plus de l'eau et de l'électricité ? Combien de foyer auront un toit, une maison ? Combien de Tonnes de maïs, la RDC produira après 2 saisons agricoles ? Combien d'hectares seront planté pour les différents produits agricoles ? Combien de Kcalories en moyenne un congolais consommera dans 1 an par une consommation saine des aliments de base ? Et qu'il sera un grenier et exportera sa surproduction agricole ?

2. Le Chef de l'Etat, conscient des préoccupations de nos populations contenues dans le DSCR, avait proposé en 2006 « les 100 propositions du Chef de l'Etat » et « les 5 Chantiers ». Cette vision ne doit pas rester un slogan de la part des membres du Gouvernement, mais tout un plan prioritaire devrait en découler. Son exécution reste de la responsabilité de l'exécutif, le Gouvernement.

Nous voudrions que le Gouvernement articule correctement le DSCR, les 5 chantiers, les Programmes des Gouvernements Provinciaux, les interventions des ONG nationaux et internationaux, celles des agences des Nations Unies, de l'UE, de la Banque Mondiale, du FMI,...

3. En 3^{ème} lieu, je voudrais vous rappeler ce que le Chef de l'Etat avait décidé de prioriser lors de son discours de prise de pouvoir en décembre 2006. Cela doit constituer des repères pour le Gouvernement :

- . *Le Congo de demain, je le vois porter les espérances d'une Afrique renaissante, une politique de régénération et de mobilisation des énergies, visant à impliquer tous les Congolais dans l'exaltante tâche de construction de notre devenir collectif, en mettant un accent particulier sur le rôle de la jeunesse et du potentiel féminin.*

- *d'engager les travaux de réhabilitation des infrastructures des voies de communication, notamment les routes, les chemins de fer, les voies navigables, les ports et les aéroports ainsi que les projets agricoles de grande envergure, la réforme du système éducatif, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, les structures des soins de santé et l'habitat.*

- *condition qu'un changement plus profond et substantiel intervienne dans notre perception de l'action publique*

- *j'annonce, aujourd'hui, la fin de la récréation, afin que le Peuple puisse se consacrer entièrement au travail et ce, dans la paix et la tranquillité*

- *Il en est de même de la lutte contre l'impunité et l'immoralité politique qui sont malheureusement enracinées dans le sol politique congolais.*

- Parce que, la bonne gouvernance, qui est une notion globale et globalisante, est absolument essentielle pour atteindre un développement durable, une croissance économique soutenue et l'éradication de la pauvreté.

- Il y a un fléau qui est à la base du ralentissement total de notre développement. Je veux parler de la corruption. La lutte contre la corruption sera également un des segments prioritaires de mon mandat. Car la corruption, qui est un profit illégal et individuel, porte atteinte à la crédibilité du Gouvernement et à la légitimité de la démocratie. Elle est aussi une autre forme de criminalité que je combattrai avec la dernière énergie.

-L'Administration congolaise, jadis colonne vertébrale de l'Etat, n'existe maintenant que de nom. Sous mon impulsion, un travail rigoureux de réforme de cette Administration doit s'effectuer en même temps que le renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat et des acteurs non étatiques pour, justement, s'attaquer aux causes profondes de la mauvaise gouvernance.

-En effet, il y a un lien indissociable entre la sécurité et le développement : aucun développement n'est possible dans un contexte d'insécurité permanente. Les fauteurs de troubles, quels qu'ils soient, doivent être considérés à la fois, comme des ennemis du Peuple et du développement.

-L'armée et la police nationales, dont le parachèvement de la formation sera au centre de l'action gouvernementale, ont l'obligation suprême de sécuriser la population et tous les moyens seront mis à leur disposition pour ce faire.

- On ne peut pas parler de la sécurité sans évoquer la justice. L'appareil judiciaire congolais doit effectivement être réhabilité dans son rôle de dire le droit en toute indépendance.

-La justice doit lutter contre la puissance d'argent, des tribus, des familles, d'amitié qui paralyse et asservit le magistrat et l'éloigne de son devoir. Elle doit garantir la sécurité juridique et judiciaire à tous les Congolais et les étrangers qui ont choisi notre pays comme leur seconde patrie.

- Les efforts pour l'assainissement du cadre macro-économique, financier et monétaire doivent être rigoureusement poursuivis pour que la relance économique qu'attend le Peuple congolais ne demeure pas le fait des statistiques et des chiffres, mais qu'elle se concrétise par la création d'emplois, dans le panier de la ménagère et l'assiette de l'huissier.

- nous devons inaugurer maintenant une diplomatie de développement, en lieu et place d'une diplomatie de simple représentation.

-Je réitère ici mon engagement de privilégier les relations de bon voisinage et de cohabitation pacifique entre notre pays et les Etats qui l'entourent, et de renforcer la politique d'intégration régionale et sous-régionale dans le respect mutuel.

- J'ai appelé à une révolution des mentalités et à une mobilisation générale du génie créateur de tous les Congolais, quelles que soient leurs convictions politiques ou religieuses et où qu'ils se trouvent, sur le territoire national ou à l'extérieur.

-J'ai annoncé la fin de la récréation sous toutes ses formes et la fin de l'impunité à quelque niveau que ce soit.

-J'entends avertir que les prisons de l'Etat seront ouvertes à tous ceux qui se mettront en travers de la loi.

-Parce que l'émergence d'un Congo nouveau, fort et prospère se construira dans l'amour du travail bien fait et la discipline individuelle et collective, ainsi que le respect des biens publics.

Monsieur le 1^{er} Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,

Pour ceux qui ont été dans les 2 gouvernements précédents, pouvez-vous nous dire que ces engagements pris envers la Nation par le Chef de l'Etat et dont vous deviendrez l'organe d'exécution, étaient vos objectifs ? Qu'ils étaient connus, rappelés, respectés par l'Administration, la Police, l'Armée, le Gouvernement ?

A partir de maintenant, véhiculerez vous correctement cette vision, qui ne peuvent se réaliser si tous les congolais ne se l'accaparent et en fassent leurs affaires autant que par les Gouvernants ?

La corruption sera-t-elle combattue ou toléré et couvert ? Que ferez-vous pour que notre pays cesse d'être aligné parmi les derniers en matière de facilités de l'administration, de faire du commerce ? Ces derniers mois, il n'est plus un secret que la corruption s'est accru. Elle a dépassé la corruption de nécessité, pour s'établir dans tous les milieux, surtout chez ceux qui devraient montrer le bon exemple. C'est devenu la corruption boulimique.

Nos relations avec les pays voisins seront-ils améliorés pour éviter des conflits qui peuvent nous amener les guerres ? Qu'entendez-vous par une coopération de développement ? Qu'elle sera la politique de gestion des ressources naturelles tels les hydrocarbures et le Gaz que nous avons en commun avec 6 de nos voisins ?

Les détournements des biens et deniers publics, de l'argent des salaires et avantages des fonctionnaires, policiers et militaires seront-ils punis sous votre gouvernement, s'ils ne l'ont pas été par les précédents ? Ou tenterez-vous de couvrir au motif que certains responsables ne sont plus aux affaires ?

4. En 4^{ème} lieu, je voudrai vous rappeler le discours du Chef de l'Etat qui avait rappelé le octobre, quelles seront les responsabilités de votre Gouvernement. Sans oublier ce qui a été positif ou négatif, je voudrais souligner les points essentiels qui ont été clairement identifiés par le Chef de l'Etat:

J'attends aussi que le nouveau Gouvernement œuvre sans relâche à l'accélération de grands travaux de cinq chantiers de la République, mettant à profit les ressources financières et les équipements déjà mobilisés.

Les 5 Chantiers que le Chef de l'Etat vous confie doivent être inscrits dans un programme cohérent. Sinon, ils resteront un vain slogan.

A ce sujet ; Concernant les Infrastructures : Le gouvernement précédent a présenté, défendu et obtenu la loi sur le FONER, et celui du désengagement de l'Etat des entreprises publiques. Ce dont nous vous félicitons car les investissements dans ce domaine doivent se faire avec et pour l'Etat, et en partenariat avec le secteur privé. Sa mise en pratique concernant les concessions sur les infrastructures mérite d'être poursuivie pour élargir le champ des projets.

Le mode de financement mis en place avec les entreprises privées chinoise se fait dans d'autres pays dans les finances et les TP. Notre pays devrait en conclure avec d'autres pays ou d'autres bailleurs de fonds. Mais dans la transparence.

L'expérience aidant, il sera évité les erreurs et nous en tireront le meilleur profit.

Au moment des négociations le Cu valait bien 8500 usd la tonne. A ce jour, il ne vaut que 2900 usd. Voilà pourquoi les valeurs pour calculer la rentabilité doivent être celles de la période de l'exportation/vente. Fort heureusement que ces types de contrats n'ont pas été signés avec les pays en crise financière. La Chine est encore la seule à pouvoir faire remonter les cours de certains minerais. Elle est liquide et ses placements, au moment de cette chute des cours donc des prix des équipements, ensemble avec la RDC à travers la Gécamines et d'autres JV à venir rapporteront beaucoup dans les années à venir.

Il devra donc rapidement apporter des réponses appropriées aux attentes de la population en termes d'amélioration des conditions salariales et de vie et produire sur le terrain les résultats concrets, mesurables en nombre de bornes fontaines de microcentrales électriques, de nouvelles écoles, d'hôpitaux et de kilomètres de routes construites et mises en service. Il devra, en outre, poursuivre et faire aboutir les réformes engagées dans plusieurs domaines vitaux et exécuter avec succès les programmes économiques convenus avec les partenaires au développement de notre pays.

En ce qui concerne l'Eau et l'électricité : Depuis la promulgation de loi sur le

désengagement de l'Etat des entreprises publiques, quelles sont vos priorités ? Nous avons mesuré les dégâts à la SNEL. Nous avons constaté combien certains ministres sont directement impliqués dans la gestion des contrats conflictuels. Nous attendons que ce dossier appelé SNEL MAG ENNERGY revienne pour en tirer toutes les conséquences.

Aussi, les anciens gestionnaires de la SNEL et du Ministère de tutelle, chacun au moment de sa gestion, devront répondre de leurs responsabilités en ce qui concerne les travaux d'entretien et de maintenance de nos turbines, et de tous les équipements.

Et répondre aussi des détournements répétitifs des fonds de ces entreprises au profit de certaines autorités.

EN ce qui concerne la **Santé** : La RDC n'a pas de système de prise en charge sociale ; Les établissements hospitaliers sont pour la plupart propriété de l'Etat. Où sont les textes réglementaires qui définiront la politique de prise en charge sociale par l'Etat, les employeurs, et ceux sur la gestion privée des établissements hospitaliers ?

Pour ce qui est de l'**Education** : Quels sont les réformes du secteur afin de palier au grand retard accumulé dans le secteur ? Comment assurer aux enseignants leurs avantages, leurs formations ou recyclage ?

Quelle est la politique mise en place pour assurer un enseignement gratuit ?

Pourquoi le gouvernement assiste-t-il passivement à la spoliation des écoles publiques ?

Pourtant, l'école est le temple du savoir, la fondation d'une société moderne en proie à diverses compétitions économiques, scientifiques et culturelles, bref à la globalisation. Il n'y pas plus grand crime que d'imposer l'ignorance.

Et enfin l'**Emploi** : L'emploi s'obtient si des entreprises sont créées. Vous avez épinglé les tracasseries administratives et la multitude des taxes ; et qu'il fallait des mesures incitatives à prendre dans le domaine de l'agriculture, PME, Industrie ;

Quel système de facilitation de création d'entreprises avez-vous mis en place ?

Quelles facilités et quels résultats avez-vous obtenu pour que l'entrepreneuriat congolais soit créateur d'emplois ?

Quels sont les nombres d'entreprises créées, les investissements privés obtenus, le nombre d'emplois offerts depuis la mise en place de votre Gouvernement ?

Quels sont les réformes dans le secteur de la fiscalité ? Faudrait-il continuer d'imposer plus de 800 taxes à une seule entreprise au cas où elle a divers activités ?

L'application du SMIG a déjà provoqué des pertes d'emplois et va continuer à partir de janvier 2009 lorsqu'il faudra appliquer le 2nd palier. Et cela sans tenir compte des zones post conflits de l'intérieur, et des zones agricoles. Vous imposez également des horaires au lieu de laisser les entreprises prendre des arrangements avec leurs employés pour les rendre plus performant et plus rentables, en leur payant, bien sur, des heures supplémentaires.

Au lieu de combattre les prix qui galopent, on croit qu'il faut augmenter les salaires du secteur privé. Et le déséquilibre devient important entre les salaires du secteur privé, l'administration, la police, l'armée,.... Pourtant tous s'approvisionnent dans les mêmes marchés.

La **formation** reste fondamentale, mais rien n'est fait pour cela. Les 5 chantiers se lancent, sans former des congolais, sans même penser de leur enseigner à parler chinois.

Les conséquences sont que nous devenons un pays cher en main d'œuvre dans la sous région,

Réaliser cet objectif est nécessaire pour nous permettre d'obtenir à terme un allègement substantiel de notre dette extérieure, libérant ainsi des ressources financières importantes au profit du valet social de l'action gouvernementale

j'en ai parlé précédemment, je répète, qu'il nous faut un rapport sur l'échec de la tentative de répondre aux exigences des Institutions de Bretton Woods

Dans cette optique, les réformes les plus urgentes concernent le système de sécurité, la justice, le portefeuille de l'Etat, le secteur des mines et les hydrocarbures.

Pour ce qui concerne la **sécurité** et la **Souveraineté nationale** :

Il est vrai que par rapport à la situation qui prévalait dans le Nord Katanga, le Sud Kivu, le Nord Kivu, l'Ituri, entre 1999 et 2004, une accalmie relative s'était installée. Mais que s'est il alors passé pour que le Haut Uélé soit un refuge des forces rebelles étrangères ? Que le territoire de Bafwasende soit encore le théâtre des conflits entre nos forces armées et des groupes de milices ? Que l'Ituri soit encore le théâtre des recrutements, des attaques des milices, des conflits avec les FARDC, des infiltrations ?

Que le Nord Kivu, le Massisi soit resté un fief du groupe rebelle CNDP ? Pourquoi ce groupe n'a pas rejoint nos forces armées par le brassage ?

Pourquoi nos Forces armées continuent elles à perdre sur le terrain de combats ?

Pourquoi les infrastructures militaires n'ont pas été améliorées ? Les camps militaires, parfaitement équipés ? Nous avons pourtant recommandé pour 2007 et 2008 que les moyens soient mis pour la construction des camps militaires complètement équipés. Pourquoi continuer à laisser les combattants vivoter dans les villages sur le dos des paysans et d'autres commerçants ? Pourquoi les détournements des soldes, des rations, des équipements tels les véhicules, l'essence aviation ?....

Entre 2003 et 2006, nous avons pensé que ce système mafieux de l'implication des chefs militaires, de la police ou de la sécurité n'allait plus perturber les milieux des affaires.

Nous avons encore en tête les années 80 et 90 lorsque les Généraux étaient des touts puissants, des intouchables, des parrains pour toute affaires, dans la douane, les importations, les constructions, les quotas de farine, sucre, carburant, espèces en banques, impôts et fiscalité, bref dans tous les circuits. C'était une vraie mafia, je disais d'ailleurs à cette époque que celle d'Italie n'était pas aussi puissante que la nôtre.

Mais depuis 2 ans le système a repris. Pourquoi ? Parce que le Gouvernement ferme les yeux sur le système de fourniture au Ministère de la Défense. Des sommes importantes sont remises à des fournisseurs qui n'ont pas pignon sur rue.

Surfacturation, non livraison, non-conformité. Tout cela rend nos systèmes de sécurité fragile et les soldats sont de plus en plus inquiets de leurs avenir.

En ce qui concerne la **diplomatie** ; Qu'est ce qui n'a pas fonctionné ?

Des cas de non délimitations de nos frontières avec nos voisins continuent de nous fragiliser. Le Gouvernement risque d'entretenir des relations qui ne soient franches

car restent en suspens :

Avec l'Angola, nous partageons une frontière terrestre de ...km et partageons les eaux de la mer où sont exploités les mêmes nappes pétrolières.

Avec le Congo Brazza, nous partageons une frontière commune terrestre et fluviale ainsi que des richesses naturelles telle le pétrole. Avons-nous entrepris de sécuriser nos positions ?

Avec le Burundi, il reste toujours un litige sur la ligne des frontières sur la Ruzizi 1 et 2. De même avec l'Ouganda, les questions demeurent et l'exploitation commune du pétrole tel que signé par les 2 parties continue à poser des problèmes ? Avec le Rwanda de même.

Mais que font les différents responsables ? Pourquoi ne pas

En ce qui concerne la **justice**, Dites nous pourquoi malgré que les grandes annonces ont été faites sur des détournements, aucun gestionnaires n'est poursuivi pour corruption et enrichissement sans cause ?

Donnez nous les mécanismes mis en place pour arrêter les détournements des deniers publics, et des exemples des sanctions pour les cas établis ?

Pourquoi la loi sur les comportements des agents de l'Etat, n'est pas respectée ?

Le Gouvernement a levé l'option d'adhérer à l'OHADA, l'organisation pour l'harmonisation des affaires. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est de l'exécution de cette décision ?

La justice continue de connaître des cas de poursuite des agents économiques et autres citoyens sans qu'un service de l'Etat n'ait saisi les parquets. Quels sont les mesures prises pour faire arrêter les tracasseries des citoyens et des opérateurs économiques par les agents des corps de la justice ?

L'OBMA a fonctionné pendant plusieurs années et a confisqué des biens tels immeubles, bateaux, véhicules, et autres avoirs. Pouvez vous nous faire un bilan de l'exercice de cet office depuis sa création ; Avez-vous fait des audits sur la destination de certains biens et des fonds perçus, leurs affectations pendant les 10 années de son fonctionnement ? Quel est l'avenir de cet office ?

La Banque Mondiale vient de contraindre son dernier Président de démissionner pour cause de trafic d'influence. Pouvez-vous nous faire la synthèse du rapport de la Banque Mondiale sur des cas de corruption et transmettre une copie entière à l'Assemblée Nationale pour compétence ?

Nous avons fait des recommandations en ce qui concerne les **mines**. Le Gouvernement s'était illustré par un immobilisme par manque d'expertises pour tous les 63 dossiers à revisiter. Finalement, le gouvernement a cédé aux entreprises minières la liberté de la renégociation. Quelles sont les résultats ?

Quelles sont les réserves de minerais que vous avez constitués pour le compte du Gouvernement ? Combien de tonnes d'or a-t-on à la BCC ? Dans cette situation de crise financière, le moindre frémissement de nos bailleurs peut avoir des répercussions irréparables.

A-t-on certifié nos réserves minières, pétrolières pour en constituer des garanties pour

l'obtention de lignes de crédit auprès des Banques de financement privées ?

Pour ce qui des **hydrocarbures**, l'interpellation du Ministre avait démontré combien le Gouvernement gérait avec légèreté ce dossier, notamment ceux de l'Ituri.

Aujourd'hui, avec la nouvelle équipe, et le temps nécessaire à être formé dans le domaine, il nous faudra encore quelques mois d'immobilisme. Gouverner en RDC, c'est comme on dit souvent, allez au travail et non aller travailler, car la qualité du travail importe peu.

Il concerne aussi au double point le secteur privé à la faveur des conclusions du dernier forum économique et celui du secteur agricole pour se prémunir contre la crise alimentaire.

Quelle sont les mesures pour la relance du secteur privé congolais ? Lorsqu'il s'agit de faciliter l'implantation des entreprises chinoises, payés par les ressources de la RDC ; le Gouvernement privilégie les entreprises étrangères ? D'autres Gouvernement en Afrique prennent des mesures pour que les entreprises nationales soient des sous traitants et que les transferts de technologies profitent d'abord aux nationaux. Après 2 ans de travaux la participation change en faveur des nationaux et après 4 ou 6 ans, les entreprises étrangères deviennent les sous traitants.

Quelles mesures de transparence et d'équité avez-vous arrêtés pour permettre que les communautés locales, les entités décentralisées, les provinces, les congolais et les entreprises congolaises soient impliquées dans ces sociétés ?

Quelle est la politique de formation des jeunes congolais dans ce domaine porteur ?

Aucune politique **agricole** n'est à ce jour connue. Au lieu de tirer profit de la crise alimentaire mondiale, le Gouvernement s'illustre par un accompagnement des agences des Nations Unies.

Regardez le Sénégal, il a comblé le vide et garanti sa population pour ce qui est de la production agricole.

Elle concerne tout autant le grand chantier de la décentralisation, pierre angulaire de gouvernance de proximité, synonyme d'efficacité. Pour être un succès, la mise en œuvre de cette décentralisation exige beaucoup de sagesse et un sens élevé des enjeux.

Comment comptez-vous réussir cette décentralisation, si la chaîne de commandement n'est pas respectée ? Si les Gouverneurs s'accaparent de toutes les prérogatives et de tous les fonds à allouer aux ETD ?

S'il n'existe pas de procédure d'appel d'offres publiques en Province, les détournements des fonds continueront de plus belle.

Le nouveau gouvernement est donc tenu d'agir en profondeur et dans l'urgence. Le temps lui est compté, il n'a pas non, plus droit à l'erreur. Il a besoin pour réussir du concours de toutes les institutions de la République et par-delà tout, le concours de tout le peuple congolais. C'est en effet à celui-ci qu'il revient en dernier ressort de défendre et de reconstruire notre pays. Je ne doute pas que notre cause étant juste, avec notre peuple totalement mobilisé, nous gagnerons les deux batailles.

Il est clair que le temps est compté. Mais voilà 2 semaines que vous avez été nommé formateur du Gouvernement.

Monsieur le 1^{er} Ministre, vous n'avez pas eu l'occasion de tester vos collaborateurs, du

moins les nouveaux entrants. Vous avez découvert la plupart d'entre eux. Vos anciens collègues, vous les connaissez. Il y a des personnes en dehors de tout soupçon pour ce qui concerne leurs compétences, leurs loyautés et leurs incorruptibilités.

Vous connaissez aussi ceux qui n'ont de mérite que d'être chef de leurs parti et donc libre de bénéficier du partage du pouvoir.

Après les élections, c'était nécessaire, mais maintenant, le Chef de l'Etat et toute la Nation ont besoin des vrais experts, des personnes formées dans les domaines de leurs portefeuilles ministériels.

Pas d'architectes au ministère de la santé, par exemple.

Mais pour respecter des accords qui tiennent tout le monde en otage, vous avez distribué des postes à des partis politiques qui vous ont transmis des noms en dernière minute sans qu'ils aient eux même pris le temps de tester leurs connaissances.

Pour ces raisons, Monsieur le 1^{er} Ministre, nous aiderons le Chef de l'Etat et la Nation Congolaise à rechercher des compétences au sein des partis politiques de la majorité.

Nous ne vous donnerons donc pas le quitus pour vous lancer dans cette aventure avec une équipe qui ne nous donne pas confiance.

La confiance pourrait résoudre ce déficit de bonne gouvernance, mais notre pays est victime d'agression à l'Est du pays.

Seule une équipe et des personnes qui ont montré de l'intérêt à résoudre ces conflits, et qui ont une connaissance parfaite de leurs domaines méritent de participer au Gouvernement.

Qui a été dans l'Ituri, au Haut Uélé, au Nord Kivu et au Sud Kivu ? à Bafwasende ? à

Walikale ? au Nord Katanga ? au Bas Congo ?

Tant que vont continuer

Et comment préparer vous les entreprises congolaises à travailler pour captiver les capitaux qui seront investis ?

Comment équilibrer les investissements étrangers et congolais pour ne pas défavoriser ces derniers ?

Quelle est la politique du gouvernement pour favoriser une classe moyenne et une classe des entrepreneurs à gros capitaux qui devront concurrencer les nouveaux investisseurs venu de l'extérieur ?

Si la révisitation poursuit l'objectif d'augmenter la participation du Gouvernement à travers la Gecamines, Miba, Okimo, par ailleurs très lésée, qu'en est-il de la participation des congolais dans les opérations primaires de ces entreprises notamment la fourniture des accessoires et la gestion des études. Cette participation devra être rendue obligatoire comme le font déjà plusieurs pays africains notamment l'Angola et le Nigéria dans le secteur pétrolier. Cette politique vise à créer des entrepreneurs locaux. Le nombre de millionnaires en Angola et au Nigéria a quadruplé parce les fournitures sont réservées aux nationaux.

Tous les carrés miniers du Katanga, des 2 Kassai, Bandundu, Bas Congo, et Province Orientale sont occupés.

Quelle est la politique du gouvernement en ce qui concerne l'octroi des espaces miniers, et

quelles mesures prises pour protéger certains espaces vitaux et les préserver pour les congolais ?

Les entreprises des secteurs ci hauts cités, après avoir obtenu leurs droits de concession ou d'exploitation ont démontré qu'ils pouvaient mobiliser des milliards de dollars pour assurer les investissements. L'Etat propriétaire, peut le faire également, et mieux préparer la privatisation de ses entreprises publiques.

Quelles sont les mécanismes mis en place avec les secteurs financiers nationaux et internationaux afin de valoriser nos actifs, nos patrimoines, nos réserves de matière premières ?

Bientôt un semestre depuis la ratification de l'accord portant sur la ZIC avec les Angolais. Où en sommes-nous sur la création du Comité de Suivi ? Où en sommes-nous sur la mise à la disposition de la partie congolaise des données sismiques détenues par la partie angolaise pour laquelle la RDC s'est engagée à rembourser la moitié des coûts des recherches dans lesquelles elle n'y était pas partie prenante ? Où en sommes-nous avec les nouvelles découvertes effectuées sur notre Zone Economique Exclusive ? Où en sommes-nous avec les négociations sur la délimitation de nos frontières maritimes avec l'Angola et l'Ouganda ?

Quelle est la politique de formation des jeunes congolais dans ce domaine porteur ? Et comment préparer vous les entreprises congolaises à travailler pour captiver les capitaux qui seront investis ?

Comment équilibrer les investissements étrangers et congolais pour ne pas défavoriser ces derniers ?

Quelle est la politique du gouvernement pour favoriser une classe moyenne et une classe des entrepreneurs à gros capitaux qui devront concurrencer les nouveaux investisseurs venu de l'extérieur ?

EN ce qui concerne le Secteur de l'Economie :

Le Congo est classé dernier sur 178 pays par rapport aux indicateurs qui mesurent le temps et le coût nécessaires pour satisfaire aux exigences officielles en matière de création et de gestion d'entreprise, de commerce transfrontalier, de fiscalité et de fermeture d'entreprise, dans le dernier rapport de la Banque Mondiale , le plus important partenaire financier du Gouvernement .

Quels sont les mesures prises pour sortir de cette position qui fait fuir les investisseurs congolais, étrangers et fait échapper des recettes au trésor ?

Quelles sont les mesures incitatives pour que certains produits importés soient fabriqués ou transformés en RDC ?

Avez-vous la catégorisation des produits par priorité d'incitation de production locale ?

L'économie mondiale croule sous la hausse des prix avec ses conséquences sur le pouvoir d'achat, la vie chère.

L'importation des produits en RDC subit des coûts additifs suite à la prolifération des services lors des opérations d'importation. Tous les produits de première nécessité ont connu depuis 2 ans une augmentation de plus de 100 pourcent. Avez-vous fait un audit des prix des

services qui interviennent, tels l'OCC, le FPI, l'ONATRA, etc....et envisagez vous de les réduire ?

Le régime douanier est il en révision à la baisse ? Puisque le contrat de contrôle BIVAC permet de déclarer les vraies valeurs à l'importation, ce qui obligatoirement aux mêmes taxations a doubler voire tripler les recettes fiscales et parafiscales, mais aussi se répercutent sur le pouvoir d'achat de la population.

En matière d'exportation, avez-vous analysé les freins qui apparaissent et avez-vous pris les mesures nécessaires pour faciliter les échanges transfrontaliers, et au sein des zones d'échanges économiques ?

BAMANISA SAIDI Jean

MOTION INCIDENTIELLE LORS DE LA PRESENTATION DU PROGRAMME DU GOUVERNEMENT.

Honorable Président,

Honorables membres du Bureau, chers Collègues,

Nous sommes dans une situation exceptionnelle ; la République est en danger, elle est attaquée par plusieurs rébellions dans sa partie Est de la province Orientale jusqu'au Nord Kivu. Les forces rebelles gagnent progressivement du terrain. Il est évident que tout mouvement rebelle dispose d'une base arrière dans un pays voisin.

La situation sécuritaire au Nord Kivu se traduit par la guerre entre les forces rebelles du CNDP d'une part, et les FARDC soutenues par la Monuc, d'autre part.

Ces affrontements durent depuis quelques mois et malgré tous les efforts entrepris par les institutions de la république, l'armée, la police et les services de sécurité, la situation n'a fait que s'empirer. La ville de Goma, capitale de la province du Nord Kivu est surpeuplée par les habitants des environs et abandonnée par nos troupes régulières, tandis que le CNDP, pourtant signataire des accords de paix traduit sous le programme Amani est à la porte de la ville, il la tient en otage.

La situation humanitaire est critique, catastrophique. Celle de nos combattants est tristement déconcertante.

Etant donné que nous avons prestement invité le Premier Ministre et son gouvernement nouvellement nommé à venir nous présenter son programme d'urgence, notamment en ce qui concerne la situation particulière du moment, et qu'il est de coutume que seul le Chef du Gouvernement présente et défende ce programme, et que l'Assemblée approuve son investiture;

Au regard de la situation préoccupante qui mettra au devant de la scène certains membres du gouvernement pour apporter des solutions immédiates au rétablissement de la paix et à la préservation de notre intégrité territoriale,

Devant cette situation particulière, je demande que les Ministres en charge de la DEFENSE, de l'INTERIEUR, des AFFAIRES ETRANGERES, des questions HUMANITAIRES autrement appelés les BESOINS SOCIAUX de BASE, que ces derniers complètent le 1^{er} Ministre pour nous donner plus de précisions, chacun en ce qui concerne son département sur la politique qui sera appliquée dans le cadre de la recherche des solutions favorisant la paix, la solidarité nationale, la citoyenneté et le développement durable.

Je vous remercie

Jean BAMANISA

Député National